

98B417 .

20 MARS 2012

G 2238.

A.C.P.M.C. – BOSSET

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €

Siège Social : 5, ruelle de l'Eglise

77660 CHANGIS S/MARNE

418 316 717 R.C.S. MEAUX

**PROCES-VERBAL DE LA DECISION
DU PRESIDENT EN DATE DU 7 DECEMBRE 2011**

L'an deux mil onze, le sept décembre, à huit heures,

Monsieur Didier BOSSET, Président de la Société **A.C.P.M.C. – BOSSET**, Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €, dont le siège social est à CHANGIS S/MARNE (77660), 5, ruelle de l'Eglise, a, conformément aux dispositions de l'article 3 des statuts, pris la décision suivante :

Le siège social de la Société est transféré de CHANGIS S/MARNE (77660), 5, ruelle de l'Eglise, à **CHANGIS S/MARNE (77660), 3, ruelle de l'Eglise**, ce à compter de ce jour.

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

Le Président



Didier BOSSET